

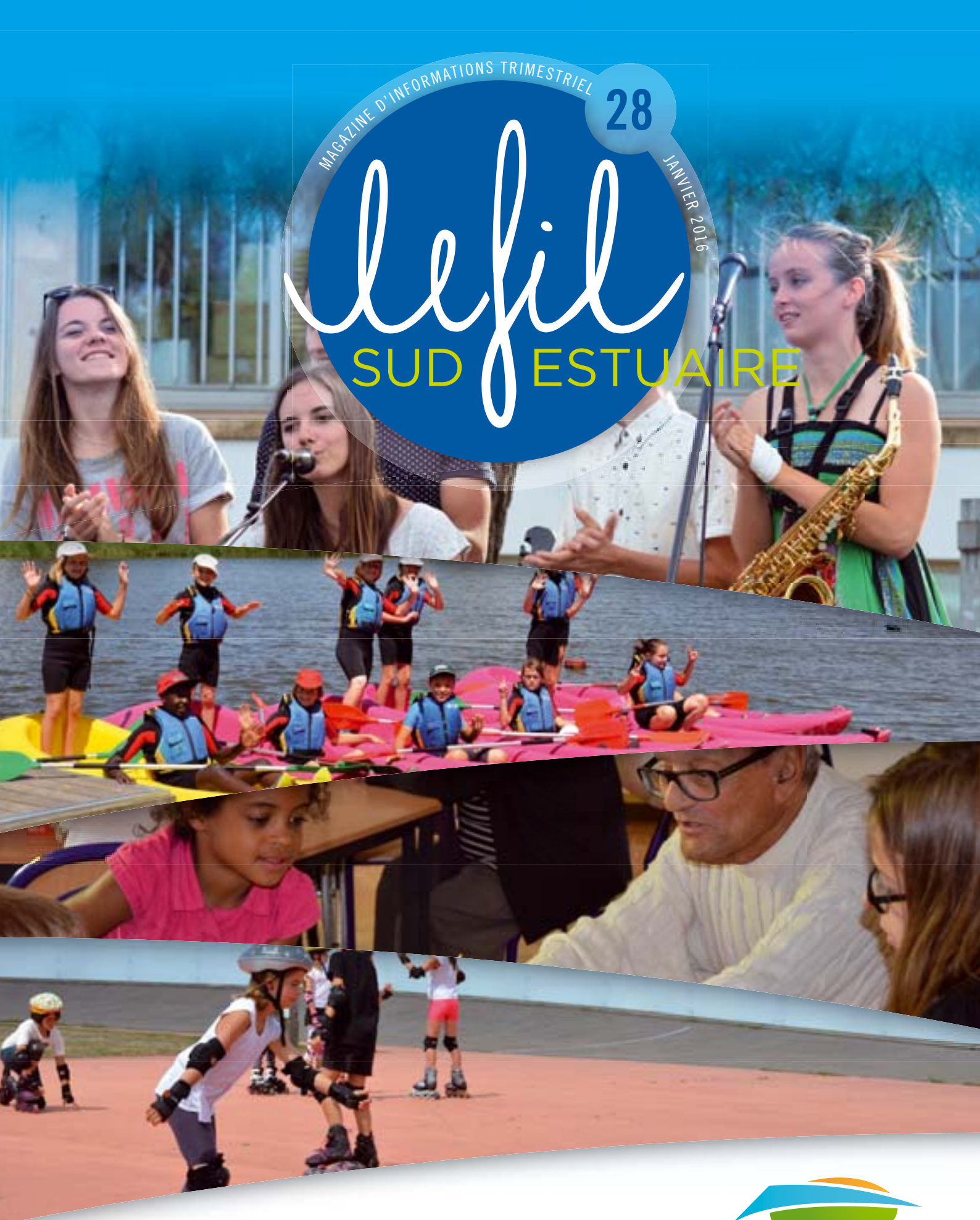
MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL

28

JANVIER 2016

# le fil

SUD ESTUAIRE



**MEILLEURS**  
VOEUX 2016



**Sud Estuaire**  
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud



**Lundi 5 octobre**

Le Guichet Unique Emploi accueille l'assemblée générale du réseau régional InterMife



**Mardi 6 octobre**

Dans le cadre d'Octobre Bleu, Mme Petit conte à l'accueil périscolaire Paul Fort à St-Brevin



**Lundi 2 novembre**

150 personnes à la réunion de présentation du projet d'extension du quartier de la Guerche



**Mardi 10 novembre**

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance réuni à Corsept

Sommaire

● **Événements** 4

Baisse de prix sur Estuaire Sud  
Six nouvelles aires Lila Covoiturage  
Office de tourisme : le nouveau site est en ligne

● **Coup d'envoi** 5

La mutualisation en action

● **Vivre l'intercommunalité** 6

Le RAM se renforce  
Mutualiser, c'est bien joué !

● **Dossier** 8

Trier, c'est bon pour notre redevance !



Du bon usage des sacs jaunes  
A l'accueil périscolaire Paul Fort, le déchet comme matériau de décoration

● **Portrait** 13

De l'auto-entreprise à la reprise

● **Rencontre** 14

Xavier Leblond, président de l'AESE : l'esprit d'ouverture

● **Infos pratiques** 15



Yannick Haury, Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

**BONNE année!**

À l'occasion du nouvel an, je vous adresse chaleureusement mes vœux de bonne année. Qu'elle vous apporte des satisfactions simples et vraies et le moins de contrariétés possible ! Je vous souhaite surtout une bonne santé et la joie dans vos familles.

Le dossier présenté est consacré au budget des ordures ménagères. Nous y insistons sur l'importance du tri sélectif. Bien séparer ses déchets en fonction de leur origine et de leur devenir permet de donner une seconde vie aux objets. Cela représente des économies et même des recettes pour la collectivité. Ce n'est pas à négliger par ces temps de rigueur gouvernementale.

En effet, cette année encore, malgré des dotations de l'État en forte baisse, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux d'imposition, ni pour les particuliers, ni pour les entreprises. Nous ne vous cachons pas que le budget n'est pas facile à équilibrer. Pour y parvenir, nous nous engageons à opérer toutes les modifications qui le permettent.

Ainsi, nous ne nous contenterons pas de gérer au mieux les emplois territoriaux de notre territoire, nous allons optimiser leur fonctionnement en poursuivant le renforcement des délégations de compétences à partir des communes, sachant que c'est cette mutualisation poussée qui permettra d'économiser les frais de fonctionnement et donc de maintenir le taux d'imposition. Notre nouvelle organisation permettra de maintenir les services offerts aux habitants et même de les améliorer.

L'une de nos résolutions, au début de l'an neuf, est donc d'engager une nouvelle étape pour renforcer la mutualisation entre les communes, la mutualisation des ressources, celle des compétences et celle des services rendus. Cette volonté va dans le sens de toutes nos actions pour diminuer les frais généraux, pour consacrer les dépenses de notre Communauté de Communes au service des habitants, de tous les habitants, sans peser davantage sur le pouvoir d'achat des ménages.

**Je vous redis de tout cœur : bonne année 2016 à vous tous.**





Les portes de l'Atlantique

## BAISSE DE PRIX sur Estuaire Sud

**Dans le contexte économique difficile que nous connaissons, la Communauté de Communes Sud Estuaire a plus que jamais le souci de favoriser l'implantation des entreprises et leur développement. Pour cette raison, le prix de vente au mètre carré des terrains du parc d'activités Estuaire Sud à Saint-Viaud vient d'être revu à la baisse.**

Les élus communautaires ont voté un prix de vente de 15 euros HT le mètre carré sur le parc d'activités Estuaire Sud à St-Viaud, soit 6 euros de moins qu'auparavant. Huit hectares sont disponibles immédiatement en lots définis selon les besoins des entreprises, de 800 m<sup>2</sup> à plusieurs hectares. Au-delà de ce nouveau tarif attractif, le parc

a l'avantage d'être en connexion directe avec le futur site du Carnet. Un vrai potentiel de développement, donc, pour les entreprises industrielles, mais aussi les artisans et les sociétés de service. Rappelons que le parc d'activités Estuaire Sud accueille déjà une vingtaine d'entreprises (près de 190 emplois) et un hôtel d'entreprises.

## SIX NOUVELLES AIRES Lila Covoiturage

**Le dispositif de covoiturage en place depuis quelques années - au pôle de La Bresse à St-Brevin, à Frossay et à Saint-Père-en-Retz - se développe. Nées de l'initiative du Conseil de Développement de la CCSE, six nouvelles aires sont mises en service par le Conseil départemental.**



Paimbœuf devant le Super U, Saint-Viaud sur la base de loisirs, Corsept, Saint-Brevin à Mindin, aux Rochelets et sur la zone de La Guerche: dans un souci d'économie et de développement durable, ces nouvelles aires labellisées Lila Covoiturage seront établies sur des parkings existants. À la clé pour les usagers: plus de sécurité et plus

## Office de tourisme : le nouveau site est en ligne

Plus clair et plus lisible... Telle est l'ambition du nouveau site Internet de l'office intercommunal de tourisme mis en ligne ce mois-ci. L'internaute appréciera la ligne éditoriale et graphique de cette nouvelle version plus intuitive et plus visuelle que l'ancienne. Dès la page d'accueil, un défilement de séquences vidéo valorise toutes les facettes de notre territoire. Côté navigation aussi, la simplicité et la spontanéité sont de mise grâce aux entrées multiples: recherche via le menu classique, par hashtag ou en se laissant guider par les suggestions de l'office de tourisme (activités, visites de site, randonnées...). À ces fonctionnalités, s'ajoute l'application Google Maps permettant de situer les activités proposées et les prestataires listés. Pour finir, ce nouveau site en mode « responsive » s'adapte à tous les supports: PC, smartphones, tablettes, pour un confort optimal de navigation. [www.tourisme-saint-brevin.fr](http://www.tourisme-saint-brevin.fr)



d'opportunités de covoiturer. Rendez-vous dans la nouvelle rubrique Transports du site Internet de la CCSE [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr) pour visualiser le plan des aires et sur [covoiturage.loire-atlantique.fr](http://covoiturage.loire-atlantique.fr) pour consulter les annonces de covoiturage.



## LA MUTUALISATION

### en action

**Depuis 2014, communes et communautés de communes sont tenues d'établir un « schéma de mutualisation » dont le but est de définir les actions nouvelles à mettre en commun. Pour les élus communautaires et municipaux, il s'agit ici de poursuivre une démarche déjà engagée lors de la création de la CCSE, pour gagner encore en efficience.**

À l'échelle européenne, la tendance depuis les années 60 est au regroupement des communes. Par exemple, l'Allemagne a divisé par trois le nombre de ses communes et la Belgique par cinq. Sans aller jusque-là, la mutualisation des actions peut être un véritable levier d'efficacité et d'économie. Dans le contexte actuel de baisse des dotations de l'État, cette mutualisation est devenue une nécessité, « même si la

commune doit rester et restera la « porte d'entrée » pour tout citoyen », affirment d'une seule voix les élus qui restent attachés, comme les Français, à une gestion de proximité.

### Économiser et mieux servir la collectivité

En deuxième position en Loire-Atlantique en termes de compétences mutualisées, la CCSE pilote notamment la petite enfance, l'enfance, les ordures ménagères, l'assainissement, le développement économique. Soit près de 50 % des actions sur le territoire.

En lien avec un cabinet d'études spécialisé et le Conseil de Développement de la CCSE, une réflexion est en cours pour faire monter en puissance la mutualisation. Les élus communautaires – qui, rappelons-le, sont aussi des élus municipaux – ont donné les grandes orientations du futur schéma de mutualisation. Il s'agit maintenant d'approfondir ces orientations par des études poussées, avant de les faire valider par les communes, qui restent décisionnaires quant aux missions confiées

30 %

Économies réalisées par la CCSE grâce à la mutualisation de la compétence Assainissement.

47 %

La part des compétences actuellement mutualisées au sein de la CCSE.

à la CCSE. L'objectif à terme est bel et bien de réaliser des économies tout en garantissant une qualité de service équivalente. Les premières études seront menées courant 2016. On comptera parmi elles le Plan Local d'Urbanisme, intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> janvier, mais aussi les bibliothèques et médiathèques, le logement social, les écoles et la restauration scolaire, les gens du voyage, la voirie et plusieurs services supports comme l'informatique, les finances et les ressources humaines. La démarche de mutualisation se poursuivra en 2017.





Bertrand Béchard

## LE RAM se renforce

**Répondre plus rapidement aux demandes des usagers et renforcer les actions mises en place: tels sont les objectifs du renforcement récent de l'équipe du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) de la Communauté de Communes Sud Estuaire.**

Pour améliorer le service aux familles, la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique soutient le renforcement des Relais Assistant(e)s Maternel(le)s. L'objectif départemental est de parvenir à un ratio d'un éducateur à temps plein pour 110 assistant(e)s maternel(le)s. En passant de 1,5 à deux éducatrices à temps plein, le RAM de la Communauté de Communes Sud Estuaire s'inscrit dans cette démarche. Ainsi, ce service, qui gère un réseau de 320 assistant(e)s maternel(le)s, se situe dans la moyenne départementale.

### Accueillir et informer

Depuis le 2 novembre dernier, Géraldine Nicolas-Pasquier est venue rejoindre Caroline Lecerf, responsable du RAM. La mission première de ces deux éducatrices

de jeunes enfants est de mettre en relation les familles et les assistant(e)s maternel(le)s. Dans leurs bureaux, situés à Saint-Père-en-Retz, elles accueillent les parents, les informent sur les modes d'accueil existants, les guident dans leurs recherches et leurs démarches administratives. Les droits et devoirs des parents employeurs n'ont pas de secret pour elles: ici, toutes les questions trouvent une réponse (ou presque)!

Le RAM est également un lieu ressources pour les assistant(e)s maternel(le)s et les candidats à l'agrément: démarches, droits, mise en relation avec les parents... Lieu d'écoute, le service est là aussi pour répondre à leurs questions pédagogiques ou éducatives.

### Le RAM en actions

Au-delà des informations mises à la disposition des parents et des assistant(e)s maternel(le)s, le RAM propose des animations: les matinées Jeux & Rencontres remportent toujours un grand succès avec une moyenne de 36 participants par atelier. « Grâce au renfort de notre service, nous espérons pouvoir organiser une matinée Jeux & Rencontres par mois dans chaque commune de la CCSE », explique Caroline Lecerf. Le RAM organise également des ateliers lecture en partenariat avec la médiathèque de Saint-Père et de Saint-Brevin et des ateliers d'éveil sonore pour les tout-petits en partenariat avec l'école de musique. Il propose aussi des rendez-vous dédiés aux assistant(e)s maternel(le)s

# 320

Assistant(e)s Maternel(le)s sur le territoire de la CCSE

# 2

Éducatrices de jeunes enfants à temps plein au RAM

## Pour inscrire votre enfant dans une structure d'accueil

Anciennement situé au sein des services sociaux de Saint-Père-en-Retz, le bureau de la coordinatrice du service Petite Enfance de la CCSE a déménagé. Désormais, pour inscrire votre (futur) enfant dans une structure d'accueil et vous guider dans vos démarches, Martine Finot vous accueille dans les locaux du multi-accueil La Pomme d'Api, à Saint-Brevin-les-Pins. Uniquement sur rendez-vous.

**La Pomme d'Api: 31, avenue de la Guerche à Saint-Brevin-les-Pins  
Tél. 06 78 11 33 15.**

eux(elles)-mêmes: par exemple, les ateliers BricoRAM les invitent à partager leurs savoir-faire et leurs idées d'ateliers manuels ludiques. Le RAM met également en place des groupes de parole animés par une psychologue et pilote la publication du RAMDAM, le journal d'information distribué par la CCSE aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents employeurs. Pour ses ateliers, le RAM « s'invite » dans les différents accueils périscolaires et de loisirs. Le service assure également chaque semaine des permanences dans les six communes.

### CONTACT

**Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Services sociaux de la CCSE**  
Place du Marché à Saint-Père-en-Retz  
02 40 27 75 13 / ram@cc-sudestuaire.fr  
Plus d'infos et planning des permanences par commune: [www.cc-sudestuaire.fr/relais-assistantes-maternelles](http://www.cc-sudestuaire.fr/relais-assistantes-maternelles)

## MUTUALISER, c'est bien joué!

**Le Pôle Ressources de la Communauté de Communes Sud Estuaire a pour vocation de mettre des outils pédagogiques à la disposition des structures d'accueil du territoire, associations comprises. Un bel exemple de mutualisation utile et profitable au plus grand nombre.**



L'idée est toute simple: créé il y a cinq ans au sein du service Enfance de la CCSE, le Pôle Ressources rassemble un fond de matériel éducatif dans lequel les structures d'accueil peuvent, sur réservation, venir puiser au gré de leurs besoins. Objectif: améliorer la qualité de leurs prestations pédagogiques. Ces emprunts, gratuits, étaient à l'origine réservés à l'Enfance/Jeunesse: accueils périscolaires, accueils de loisirs, multi-accueils et pôle Jeunesse. « Puis, les associations nous ont sollicités et nous avons décidé d'élargir nos publics bénéficiaires », explique Aurore Jouan, responsable du Pôle Ressources. Et c'est ainsi que depuis deux ans, le pôle met ses outils à la disposition également des associations accueillant du public, des mairies pour l'organisation de leurs APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et des EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

### Les malles pédagogiques très demandées

Le dispositif a fait ses preuves: depuis sa

création, les demandes affluent. Les prêts portent principalement sur les jeux de société et surdimensionnés mais les malles pédagogiques intéressent de plus en plus les professionnels, comme la malle « Dis-moi jeux », axée sur les familles en difficulté, et la malle « Jouli'Rêve » qui permet de créer des jeux à partir de livres d'histoires. D'autres malles dédiées aux activités manuelles (scrapbooking, canevas, cuisine, etc.) sont réalisées avec la collaboration d'agents volontaires du service Enfance. Le Pôle Ressources enrichit progressivement son fond éducatif pour tenter de répondre aux demandes: « Nous faisons le maximum pour y répondre ». Par exemple, une offre « senior », notamment dans le cadre des échanges intergénérationnels d'Octobre Bleu, devrait bientôt être proposée, ainsi qu'un fond de jeux et une malle à destination du handicap. Rien n'est figé et c'est pour cela que la formule fonctionne.

Le fonds compte maintenant 206 jeux et jouets, 13 malles pédagogiques et environ 350 revues et documentation.





# TRIER, c'est bon pour notre redevance !

Plus - et mieux - on trie ses déchets, plus on maîtrise le montant de la redevance Ordures Ménagères. Pourquoi? Tout simplement parce que tout déchet trié représente une recette potentielle pour la CCSE. Au-delà de ses bienfaits « durables », le tri est donc aussi un levier d'économies, pour la collectivité comme pour les ménages. Explications.

Bertrand Béchard

## COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE À PORTE EN CAMION BI-COMPARTIMENTÉ

Coût: 100 €/tonne



D'un côté, les ordures ménagères sont envoyées vers l'éco-centre de Sainte-Anne à Arthon-en-Retz

## TRAITEMENT

De l'autre côté, le tri sélectif issu des sacs jaunes part au centre de tri Arc en Ciel à Couëron

7458 tonnes collectées en 2014



Le traitement des ordures ménagères a un coût: selon leur nature, ces dernières sont soit transformées en compost, soit enfouies.  
**Coût: 138 €/tonne\***  
(investissement et exploitation)

1240 tonnes collectées en 2014



Les déchets sont triés selon leur nature pour être recyclés. Ils sont ainsi revendus et génèrent des soutiens financiers de la part d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio (pour le papier) en fonction des performances enregistrées.  
**Recettes: 300 €/tonne\***

Les déchets placés dans les sacs jaunes mais ne pouvant être triés partent en refus de tri.  
**Coût: 134 €/tonne\***

\*Données moyennes des coûts de traitement (hors collecte) en 2014

### Côté collecte

Les élus communautaires ont décidé d'organiser une collecte en camion bi-compartmenté: d'un côté, les ordures ménagères qui seront envoyées vers l'éco-centre de Sainte-Anne, de l'autre le tri sélectif qui sera transféré vers le centre de tri Arc-en-Ciel à Couëron. Le

traitement des ordures ménagères a un coût: selon leur nature, ces dernières sont soit transformées en compost, soit enfouies. Pour le tri sélectif, les enjeux sont différents puisque tout déchet valorisable est revendu à une filière de reprise pour être recyclé: depuis longtemps déjà, les emballages collectés sur notre territoire

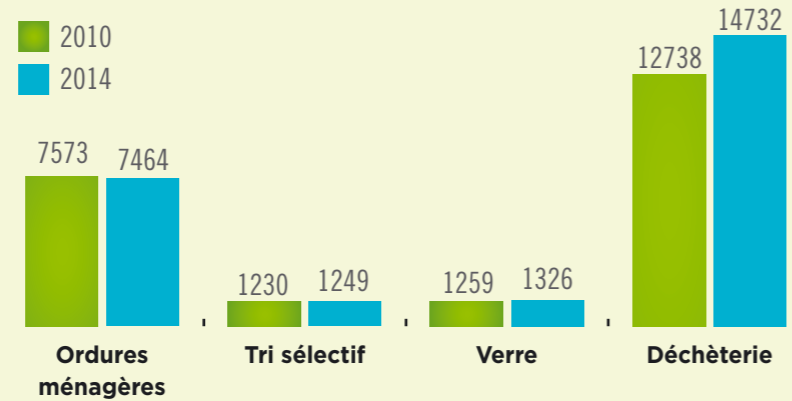
sont revendus et génèrent également des soutiens financiers de la part d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio (pour le papier) en fonction des performances enregistrées. **En clair, le tri sélectif est générateur de recettes. À l'inverse, toute erreur de tri a un coût.** Chaque ménage peut donc, en diminuant ses ordures ménagères, diminuer



le coût de leur traitement ; et, en triant plus et mieux, augmenter les recettes de la collectivité. Chacun peut ainsi participer à la maîtrise du coût de la redevance Ordures Ménagères.

Depuis 2010, les résultats vont dans ce sens : les ordures ménagères collectées sont en baisse, les déchets valorisables en hausse. D'où une hausse modérée du coût de la redevance appliquée sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire. Pourtant, en triant plus encore, on pourrait faire mieux encore !

### ÉVOLUTION DES COLLECTES (EN TONNES)



### 4 DÉCHÈTERIES : À SAINT-BREVIN, SAINT-PÈRE-EN-RETZ, SAINT-VIAUD ET FROSSAY

Dépôt des déchets par benne. Selon le type de déchets, son traitement générera soit des recettes, soit des dépenses pour la communauté de communes.



Coût : 83 €/tonne (gestion des déchèteries et valorisation des déchets)

\*Données moyennes des coûts de traitement (hors transport et gardiennage) en 2014



**Des recettes :** le carton, la ferraille, le papier, le mobilier et les appareils électriques, électroniques et électroménagers sont revendus à des filières de reprise pour être recyclés.

**Des dépenses :** le traitement de ces déchets représente une dépense nette, sans possibilité de recettes. Toutefois, l'impact financier et environnemental serait encore plus important s'ils n'étaient ni apportés en déchèterie, ni triés.

Matériau	Coût (€/tonne*)	Recettes (€/tonne*)
Carton	59,40	87
Ferraille	0,00	105
Papier	19,60	85
Appareils électriques, électroniques et électroménagers	0,00	55,86
Gravats	5,52	
Tout-venant	86	
Amiante	226,14	
Déchets dangereux	512,88	
Bois	52	
Déchets verts	23,50	

### Côté déchèterie

Le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire compte quatre déchèteries à Saint-Brevin, Saint-Père-en-Retz, Saint-Viaud et Frossay. Chaque habitant dispose donc non loin de chez lui d'un site où déposer ses déchets non assimilables aux ordures ménagères. Comme pour les collectes, certains déchets déposés en déchèterie génèrent des coûts, d'autres des recettes. Les gravats, le tout-venant, l'amiante, les déchets dangereux, le bois et les déchets verts entrent dans la première catégorie : envoyés vers des filières de traitement, ils sont valorisés mais non rachetés. En revanche, le carton, la ferraille, le papier, le mobilier et les appareils électriques, électroniques et électroménagers sont revendus à des filières de reprise pour être recyclés. Après Eco-Emballages et Eco-Folio, la

Communauté de Communes Sud Estuaire est allée plus loin encore dans sa démarche de valorisation en adhérant dernièrement à de nouvelles filières de tri spécifique : Eco-Mobilier, D3E (pour les appareils électriques, électroniques et électroménagers) et Eco-TLC (pour les déchets textiles). Des bennes spécifiques ont été mises en place sur les quatre déchèteries du territoire pour faciliter leur dépôt par les usagers : des bennes D3E à Saint-Brevin, Saint-Viaud et Saint-Père-en-Retz, une benne Eco-Mobilier à Saint-Brevin. Le développement de ces nouvelles filières permet à la Communauté de Communes Sud Estuaire de percevoir des recettes supplémentaires versées par ces éco-organismes. Il est donc plus important que jamais d'utiliser les déchèteries pour tous nos déchets autres que les ordures ménagères, c'est-à-dire non jetables dans les sacs noirs.



## AMIANTE : direction la déchèterie de St-Brevin !

La déchèterie de Saint-Brevin est la seule du territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire à être habilitée à collecter l'amiante des particuliers. De nouvelles dispositions de collecte de ce matériau dangereux ont été mises en place le 1<sup>er</sup> octobre 2014 : obligatoires, elles ont été établies dans un souci de protection des usagers et des employés de la déchèterie. Désormais :

- tout dépôt d'amiante doit faire l'objet d'un achat préalable de contenants réglementaires, vendus à la déchèterie.
  - une fois conditionnée chez le particulier, l'amiante doit être déposée à la déchèterie sous le contrôle du gardien. Non obligatoire, le port d'un équipement de protection individuelle (vendu par la déchèterie) est toutefois vivement recommandé.
- Attention : la collecte d'amiante est possible une semaine sur deux (semaines paires) de 10 heures à 12 heures.

### LA PAROLE À

**Sylvie Gautreau, vice-Présidente en charge des ordures ménagères**



Pour l'année 2016, les élus communautaires ont limité la hausse de la redevance ordures ménagères à 0,5 %. Cette hausse modérée va nous permettre de continuer à investir pour maintenir, voire améliorer, la qualité de notre service envers les particuliers et les professionnels.

Nous disposons d'un réseau de 4 déchèteries, qui répond à notre souhait de proximité, et nous avons fait le choix de continuer de collecter l'amiante des particuliers malgré une réglementation contraignante. Notre préoccupation est à la fois économique, en recherchant le meilleur coût, notamment par la mise en place de nouvelles filières de tri susceptibles de générer des recettes, mais aussi environnementale. Étendre le recyclage au plus grand nombre de types de déchets permet de limiter l'enfouissement de ces matières et, pire, de les retrouver en pleine nature, ce qui, au final, coûterait beaucoup plus cher, par les pollutions provoquées, à chacun d'entre nous. Le tri nous concerne tous et doit devenir un réflexe quotidien pour chacun.



**CONTACT & INFOS**  
Service Environnement  
Tél. : 02 40 27 75 15  
environnement@cc-sudestuaire.fr  
www.cc-sudestuaire.fr

> EN CAS DE NON-RESPECT DE CES NOUVELLES DISPOSITIONS OBLIGATOIRES, LE DÉPÔT SERA REFUSÉ.





## DU BON USAGE des sacs jaunes

La CCSE a opté pour le sac jaune afin que chaque famille dépose dans un seul contenant les déchets pouvant être recyclés. La distribution des sacs jaunes s'effectue en porte à porte et les mairies mettent à la disposition des rouleaux supplémentaires. Dans la pratique, les sacs jaunes sont trop souvent détournés de leur usage, assimilés à des sacs poubelle ou servant à ramasser les déchets verts du jardin. Les sacs jaunes ont un coût qui s'élève en 2015 à 77 000 € (fabrication et livraison

en porte à porte), financé par la redevance ordures ménagères dont chaque usager doit s'acquitter. Des solutions pratiques existent. Avis aux jardiniers, les magasins spécialisés proposent des sacs spécifiques au transport des déchets verts, solides et réutilisables. Et si lors de la distribution annuelle, il vous est remis plus de rouleaux que nécessaire, il est possible d'en rapporter à l'accueil de votre mairie.

## À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PAUL FORT, le déchet comme matériau de décoration

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire Paul Fort à St-Brevin-les-Pins organise les activités de cette année autour de la thématique de l'environnement. De septembre à décembre, le recyclage était mis à l'honneur. Le 2 octobre, Ronan Mevellec, conseiller du tri à la CCSE est venu avec un camion de collecte afin d'expliquer aux enfants comment étaient collectés puis traités les déchets en porte-à-porte. Les animateurs ont ensuite fait appel à l'imagination des enfants en élaborant la décoration de Noël avec leurs propres

déchets. Des guirlandes en rouleaux de papier de toilette en passant par le sapin à base de bouteilles en plastique, les réalisations sont multiples et colorées.



### Quiz spécial tri

Petit test pour se perfectionner.

Il faut laver les emballages avant de les trier.  
 vrai  faux

*Réponse : faux. Laver, c'est gaspiller de l'eau, qu'il faut ensuite traiter. Bien vider les emballages, cela suffit pour les recycler facilement.*

Il faut enlever les bouchons des flacons en plastique avant de les trier.  
 vrai  faux

*Réponse : faux. Il faut juste remettre les bouchons sur les flacons. Ils sont ainsi plus propres pour les trier. Mais vous pouvez également les donner aux associations qui les récupèrent.*

On peut trier tout ce qui est en verre dans le bac à verre.  
 vrai  faux

*Réponse : faux. Dans le bac à verre, on trie uniquement les emballages en verre (flacons, bocaux et bouteilles). Mais on ne met pas les objets (verre à boire, saladier, etc.).*

Pourquoi ne recycle-t-on pas les pots de yaourt ?

*Réponse : trop petits et trop souillés, le coût du tri et du recyclage serait trop élevé.*

Des réglottes de tri, permettant de savoir où jeter chaque déchet, sont disponibles en mairies. Source Eco-Emballages

Bertrand Béchard



## DE L'AUTO-ENTREPRISE à la reprise

**Stéphane Ménard est un chef d'entreprise bien occupé. Il y a quelques mois, cet ancien responsable de bureau d'études devenu auto-entrepreneur en 2010 se lançait dans une nouvelle aventure professionnelle en reprenant un atelier de menuiserie à Corsept.**

L'atelier de menuiserie Christian Foucher s'appelle désormais Atelier Contemporain. Situés le long de l'axe Saint-Brevin / Corsept, ses bâtiments de 750 m<sup>2</sup> ont récemment fait peau neuve pour gagner en visibilité.

### Des savoir-faire complémentaires

Après cinq années passées à son compte dans la création de meubles contemporains haut-de-gamme, Stéphane Ménard s'est mis en quête d'une entreprise à racheter pour développer son activité. Son choix s'est porté sur l'Atelier Christian Foucher, spécialisé dans les extensions en ossature bois, dans l'isolation et dans la rénovation. Aujourd'hui, s'ajoute donc à l'offre de l'atelier une nouvelle activité d'agencement d'espace/création de mobilier

contemporains. « J'ai repris la structure, les machines et le personnel, Christian Foucher

Stéphane Ménard, chef d'entreprise

compris, qui est désormais responsable de la partie atelier. Les compétences sont là, mon ambition est d'apporter un savoir-faire complémentaire et de nous développer dans l'agencement », affirme le chef d'entreprise.

### Le CIL à ses côtés

Pour son projet de reprise, Stéphane Ménard a bénéficié d'un prêt de 15 000 euros à taux zéro sur cinq ans, accordé par le Centre d'Initiatives Locales de la région Nazairienne auquel adhère la CCSE. Outre ce prêt, le CIL assure un suivi personnalisé sur trois ans. En 2015, deux autres entreprises de la CCSE ont été accompagnées par le CIL : le restaurant Les Petites Canailles et le salon de coiffure Vincent Delorme, à Saint-Brevin, quartier de l'Océan. Rappelons que le CIL propose tout un panel d'aides financières sur mesure : prêts d'honneur, micro-crédits, financements solidaires...

### RENSEIGNEMENTS

**CIL (Maison de la Création d'entreprises)**  
 1, Boulevard Paul Leferme – 44600 SAINT-NAZAIRE  
 02 49 92 92 01 / [www.cilsn.asso.fr](http://www.cilsn.asso.fr)  
 Matinées d'information tous les mardis matin de 9 h 15 à 12 h (gratuit sur inscription)



# XAVIER LEBLOND, PRÉSIDENT DE L'AESE: l'esprit d'ouverture

**Le président de l'Association des Entreprises du Sud Estuaire, qui regroupe 35 adhérents tous secteurs confondus, fait pour nous le point sur ses actualités et ses perspectives à venir.**

**Vous êtes à la tête de l'AESE depuis tout juste deux ans. En 2016, votre actualité s'annonce riche...**

Effectivement, cette année sera placée sous le signe de l'ouverture. Nous avons initié en 2015 tout un travail de mise en relation avec les autres clubs d'entreprises du Pays de Retz et de la Presqu'île. Notamment, nous avons participé en novembre dernier à La Baule à un grand rassemblement du groupement de clubs d'entreprises Presqu'île Estuaire Entreprendre. 800 chefs d'entreprise étaient présents pour se rencontrer et assister à une conférence sur... l'optimisme. Une valeur à cultiver si l'on veut aller de l'avant !

**L'expérience a donc été positive. Pensez-vous la renouveler ?**

Oui, nous avons l'intention de continuer sur notre lancée. En mars, nous nous rassemblerons à Pornic avec tous les clubs d'entreprises du Pays de Retz. Soit cinq clubs dont l'AESE réunis sous la bannière Pays de Retz Entrepreneurs que nous avons créée. Cela faisait longtemps que nous souhaitions monter ce type de rencontres inter-clubs, nous sommes heureux que cela se concrétise enfin. Nous projetons de nous rassembler ainsi une fois par an.

**En quoi ce rapprochement est-il important ?**

Il est utile, voire essentiel dans le contexte actuel, d'observer ce qui se passe ailleurs, d'impulser une dynamique collective qui dépasse les frontières de la CCSE. Pour cette première rencontre, nous espérons 400 participants, ce serait un très bon début !



Bertrand Béchard



www.aese.fr

## Soirée Pays de Retz Entrepreneurs

1<sup>er</sup> grand rendez-vous des entrepreneurs du Pays de Retz  
**Jeudi 3 mars à 18h – Val St-Martin à Pornic**

Au programme : conférence de Daniel Herrero (ancien rugbyman puis entraîneur ayant marqué l'histoire du Rugby Club Toulonnais) sur le thème « Esprit d'Équipe et Management : Moteurs de la Motivation »

**RENSEIGNEMENTS**

paysderetzentrepreneurs@gmail.com



## AGENDA de janvier à avril des activités et services gérés par la CCSE

### VŒUX A LA POPULATION CCSE

Jeudi 21 janvier à 19h  
salle polyvalente à Frossay

### ESPACE BOBY LAPOINTE SON'ART

108 avenue du Maréchal Joffre à St-Brevin  
Site web : jeunesse.cc-sudestuaire.fr

Du lundi 15 au samedi 27 février  
de 14h à 18h  
Exposition Expression d'artistes  
Entrée libre

Vendredis 8 janvier, 5 février,  
11 mars et 8 avril de 19h à 21h30  
Soirée jeux  
Soirée gratuite et ouverte à tous, à partir de  
16 ans

Vendredi 29 janvier et 25 mars  
de 19h à 21h30

#### Scène ouverte

La scène ouverte est destinée à tous les musiciens désireux de jouer avec d'autres personnes, d'échanger et de partager sa passion. Une batterie et des micros sont sur place.

Soirée gratuite et ouverte à tous, à partir de  
16 ans (accompagné d'un adulte pour les  
moins de 16 ans).

Renseignements : 06 21 74 39 26



### LE QUAI VERT

Le Migron, route des Carris à Frossay  
Site web : www.quai-vert.com

Samedi 6 février de 10h30 à 12h  
Sortie plantes comestibles

Mercredi 10 février de 14h à 17h  
Atelier « ornitho » pour les enfants

Samedi 13 février  
de 14h30 à 17h30  
Goûter jeux

Mercredi 17 février  
de 16h à 17h30  
Goûter ciné

Samedi 20 février  
de 10h30 à 12h

#### Atelier compost pour les familles

Parce que l'on n'a pas toujours la possibilité de composter chez soi, des composteurs collectifs se mettent en place sur le territoire. Ainsi, dans le bourg de Saint-Viaud et au Quai Vert à Frossay, des composteurs sont à disposition des citoyens qui voudraient réduire le volume de leur poubelle.



Si vous souhaitez en apprendre davantage sur le compostage, le Quai vert propose un atelier pour apprendre à composter en famille. Vous pouvez également vous présenter chaque mercredi à l'accueil du Quai Vert pour apprendre à utiliser le composteur collectif.

Samedi 5 mars de 10h30 à 12h  
Sortie patrimoine à la découverte du Migron

Samedi 12 mars de 14h à 17h  
Temps fort à l'Incroyable Jardin du Migron  
bourses aux graines, semis et plantations

Samedi 19 mars après-midi  
(horaire à définir)  
Atelier famille autour des araignées

Samedi 19 mars à 20h30  
Café-concert

Samedi 26 mars de 10h30 à 12h  
Atelier famille « A qui est cet œuf ? »

## STAGES SPORTIFS

De 5 à 12 ans

Inscriptions (dans la limite des places disponibles)



#### Vacances d'hiver 2016

Stages proposés : Natation - Tennis de table - Badminton

#### Vacances de printemps 2016

Stages proposés : Natation - Tir à l'arc - Roller

Mercredi 20 janvier 2016 de 10h à 17h mairie annexe, salle des Mugnets à St-Père-en-Retz puis aux services sociaux et éducatifs, place du marché à St-Père-en-Retz sur rendez-vous.

Bulletin d'inscription et programme disponible sur [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)



Magazine d'informations trimestriel  
6 boulevard Dumesnilot  
BP 3014 - 44560 Paimboeuf  
Tél. 02 40 27 70 12  
Fax 02 40 27 79 33  
[www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)  
Directeur de la publication :  
Yannick Hauray

Rédactrice en chef et coordinatrice :  
Emilie Fleuret-Lambert  
Rédactrice : Camille Duvivier  
Conception/mise en page :  
[www.enola-creation.fr](http://www.enola-creation.fr)  
Crédits photos :  
CCSE, Bertrand Béchard, Les Portes  
de l'Atlantique, Dominique Chalureau,

Fotolia, Véolia Propreté, Le Quai Vert,  
123RF  
Impression : Offset5  
Tirage : 16227 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 2106-8151  
Distribution : Adrexo  
Ce magazine est téléchargeable sur le  
site internet : [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)



# EXPOSITION

du lundi 15 au samedi 27 février 2016



## EXPRESSION D'ARTISTES

8ème édition



**LE SON'ART**  
Le Son'Art  
108 av. du Maréchal Joffre  
44250 St-Brevin-les-Pins  
Tél. 02 28 53 52 54 ou 06 21 74 39 26  
Site web : [jeunesse.cc-sudestuaire.fr](http://jeunesse.cc-sudestuaire.fr)  
Mail : [lesonart@cc-sudestuaire.fr](mailto:lesonart@cc-sudestuaire.fr)

**Sud Estuaire**  
communauté de communes  
*tissons nos horizons...*